

PARACHAT CHEMOT

Ce dvar torah est dédié à la réfoua chéléma de Messaouda Bat Guémra et Hanna Bat Esther.

La Paracha de Chemot, première Paracha du second livre de la Torah qui porte son nom, nous plonge dans l'amertume de l'exil que subirent les bné-Israël. Effectivement, après la mort de Yossef, peu de temps suffit aux Egyptiens pour oublier les bienfaits que leur apportèrent les enfants de Yaakov. Ainsi, Pharaon prit la décision de faire subir au peuple hébreu l'oppression et le labeur de l'esclavage. Bien que l'oppression fût grande, les bné-Israël ne cessèrent de se multiplier au point de devenir un gêne aux yeux du roi d'Egypte. Par la suite, Pharaon ordonna aux sages-femmes des hébreux d'assassiner tous les mâles nouveaux nés, ce que, ces femmes se refusèrent évidemment de faire. Dès lors Pharaon ordonna à son peuple de tuer lui-même tous mâles à naître, en le jetant dans le Nil. C'est suite à cela que la Torah raconte comment Yohéved, mère de Moshé Rabbénou, sauva son fils de ce massacre en le déposant dans le Nil. Deux miracles se produisirent : non seulement Moshé survécut, mais il fut accueilli dans la maison même de Pharaon, auteur du décret de mort des mâles. C'est par la suite que l'enfant grandit et ressentit la souffrance du peuple hébreu au point de tuer un égyptien pour sauver un de ses frères de la mort, ce qui contraignit Moshé à fuir l'Egypte. Moshé se rendit alors à Midiane, où Yitro, qui en était le grand prêtre, lui accorda sa fille Tsipora pour épouse. Peu de temps après cela, Hakadoch Baroukh Hou s'adressa à Moshé pour lui ordonner d'aller libérer son peuple dont la plainte était arrivée jusqu'à lui. Moshé, accompagné d'Aaron, son frère, se rendit au palais du roi pour lui demander de libérer le peuple hébreu. Pharaon s'entêta, refusant de libérer le peuple, il promulgua au contraire des décrets plus sévères à leur encontre.

À la fin du chapitre un et au début du chapitre deux, la torah enseigne :

כב/ וַיֵּצֵאוּ פַרְעֹה, לְכָל-עַמּוֹ לְאֹמֶר: כָּל-הַבֶּן הַיְלֹוד, הַיְאֹרָה תִשְׁלִיכֶהוּ, וְכָל-הַבַּת, תַּחֲיוּן:

22/ Pharaon ordonna à tout son peuple en disant : tout fils qui naîtra, vers le fleuve vous le jetterez et toute fille vous laisserez vivre.

א/ וַיֵּלֶךְ אִישׁ, מִבֵּית לֵוִי; וַיִּקַּח, אֶת-בַּת-לֵוִי:

1/ Un homme alla de la maison de Lévi et épousa une fille de Lévi.

ב/ וַתַּהַר הָאִשָּׁה, וַתֵּלֶד בֶּן; וַתִּרְאֵהוּ אֵתוֹ כִּי-טוֹב הוּא, וַתִּצְפְּנֶהוּ שְׁלֹשָׁה יָרְחִים:

2/ La femme conçut et donna naissance à un fils. Elle le vit, qu'il était bon, elle le cacha durant trois mois.

ג/ וְלֹא-יָכְלָה עוֹד, הַצִּפְנִינוּ, וַתִּקַּח-לוֹ תַבַּת גָּמָא, וַתַּחְמְרָהּ בַּחֲמֵר וּבַזֹּפֶת; וַתִּשֶׂם בָּהּ אֶת-הַיְלֹד, וַתִּשֶׂם בְּסוּף עַל-שִׁפְתֵי הַיָּאָר:

3/ Et elle ne pouvait plus le cacher ; elle prit pour lui un panier d'osier, elle l'enduisit de bitume et de goudron, elle plaça dedans l'enfant, elle déposa dans les joncs au bord du fleuve.

ד/ וַתִּתְצַב אַחֲתוֹ, מֵרָחֵק, לְרַעָה, מֵה-יַעֲשֶׂה לּוֹ:

4/ Sa sœur se tint debout de loin pour savoir ce qui lui adviendrait.

ה/ וַתֵּרֶד בַּת-פַּרְעֹה לְרַחֵץ עַל-הַיָּאָר, וַנַּעֲרָתֶיהָ הֵלְכֹת עַל-יַד הַיָּאָר; וַתִּרְאֵהוּ אֶת-הַתַּבָּהּ בְּתוֹךְ הַסּוּף, וַתִּשְׁלַח אֶת-אֲמָתָהּ וַתִּקַּח:

5/ La fille de Pharaon descendit pour se laver près du fleuve et ses jeunes filles allaient le long du fleuve. Elle vit le panier au milieu des joncs, elle envoya sa servante et le prit.

De nombreux commentaires de nos sages ont été faits sur ce passage. Bien que très connu, ce passage pose un certain nombre de questions. Chacune d'entre elles, se base sur les midrachim qui entourent ce passage. Nous les rappellerons au fur et à mesure de notre démarche.

La première vient d'un enseignement du talmud, dans le traité Sota (p12a). Là-bas, Rabbi Yossi Bar Rabbi Hanina enseigne que trois décrets ont été promulgués contre les mâles. Le premier consistait à ce que les sages-femmes juives tuent elles-mêmes les enfants. Le second était plus général, et tous les mâles juifs devaient mourir, jetés dans le fleuve par les Égyptiens. Et le troisième visait cette fois, l'ensemble des mâles, juifs comme égyptiens. Sur cela, le **Maharcha**¹ fait une distinction importante. Les deux premiers décrets et le troisième ne provenaient pas de la même intention. En effet, les deux premiers décrets ont été causés par le surnombre des bné-Israël. Voyant la population juive croître, Pharaon craignait le surnombre et donc la révolte. Ainsi, il décrète la mort des mâles, dans l'espoir de diminuer la croissance démographique des hébreux. Par contre, le troisième décret, provient des astrologues Égyptiens. Ces derniers prédisent à Pharaon : « aujourd'hui même, un libérateur est né pour les hébreux. Mais nous ne savons pas s'il vient du peuple hébreu ou du peuple Égyptien. Tout ce que nous savons c'est que les eaux le frapperont ». Dès lors, Pharaon prend une mesure exceptionnelle et décrète la mort des nouveaux nés hébreux comme Égyptiens, par la noyade. Il s'assure ainsi de la réalisation de la prophétie comme quoi le libérateur serait frappé par les eaux. Le **Maharcha** conclut donc que le troisième décret n'a duré qu'un jour, le temps de s'assurer que tous les enfants nés le jour même soient noyés. C'est ici que notre problème se pose. Effectivement, un midrach très connu nous enseigne que la tribu des Lévi n'a pas subi les souffrances de l'exil d'Égypte. Or il ressort de l'explication du **Maharcha** que seul le troisième décret visait à se débarrasser du libérateur. Les deux premiers étaient seulement destinés à diminuer et à faire souffrir la population juive. Sur cela, un commentaire du **Ramban**² dans Bamidbar (chapitre 3 verset 14) explique qu'à juste titre, les Lévis n'ont pas subi le décret de mort des mâles. De ses propos, nous comprenons clairement qu'il parle seulement des deux premiers décrets mais pas du troisième. Effectivement, le troisième visant à supprimer le libérateur, Pharaon l'étend à toute la population, incluant son propre peuple, et de facto la tribu Lévi. Cela est prouvé par le fait que Yohévéd tente de sauver Moshé. Si elle le sauve c'est bien que le décret s'appliquait également au Lévi (car rappelons que Moshé est bien un Lévi).

Tout ce raisonnement nous montre donc clairement que le seul décret qui a touché les Lévi est le troisième, et que ce dernier n'a duré qu'un seul jour. Ce jour est donc celui de la naissance de Moshé. Et c'est là tout notre problème ! **Rachi**³ rapporte sur le verset 3 que Moshé est né à six mois. C'est pourquoi le verset dit que Yohévéd ne pouvait plus le cacher. Effectivement, les Égyptiens avaient compté que le terme de la grossesse ne devait survenir que trois mois plus tard. Ainsi, ils l'ont laissée tranquille durant ces trois mois. De sorte, Yohévéd a pu cacher Moshé durant cette période. Cependant, après ces trois mois de répit, Yohévéd ne peut plus cacher son fils et est contrainte de l'envoyer dans le fleuve. Or, comme nous venons de le voir, le décret qui inclut les Lévi n'a duré qu'un seul jour, celui où Moshé est né. Dès lors, trois mois plus tard, ce décret n'est plus en vigueur ! Pourquoi alors, Yohévéd décide t-elle d'agir de la sorte ?! Son attitude est non seulement dangereuse mais semble même inutile !

La seconde question enfonce encore plus l'attitude de Yohévéd. Effectivement, nos sages se

1 Initiale de Moréno Harav Rabbi Chmouel Aidels, qui vécut au 16ème siècle.

2 Acronyme de rabbi Moshé Nahmanide, qui vécut au 13ème siècle, à Gérone.

3 Rachi est l'acronyme de rabbi Shlomo ben Itzhak hatzarfati qui est le plus célèbre commentateur de la Torah et qui vécut au 11ème siècle en France.

demandent ou Yohévéd a-t-elle vu qu'elle avait le droit de déposer son fils dans le fleuve. Admettons qu'il y ait bien eu danger pour la survie de Moshé, ce n'est pas pour autant qu'elle a le droit de risquer sa vie pour le sauver. Il est clair que Yohévéd a compté sur un miracle en le déposant dans le Nil. Car, selon tout pronostic, il est indéniable qu'un enfant ne survit pas dans de telles circonstances. Ainsi, si Moshé n'avait pas survécu, elle aurait causé sa mort. Et il faut bien comprendre que le raisonnement qui consiste à penser qu'il vaut mieux risquer sa mort dans le Nil que d'être sûr de sa mort par les Égyptiens est absolument faux d'après la Torah. Car, en aucun cas, nous n'avons le droit de nous rendre concrètement responsables de la mort d'une personne. Même si nous tentons de le sauver d'une autre mort. Nous voyons donc très bien que Yohévéd a agi ainsi car elle était certaine que son fils serait sauvé. Nos sages expliquent donc que cette certitude provenait de plusieurs miracles qui se sont produits à la naissance de Moshé. Il était déjà circoncis, la lumière jaillissait dans la pièce, bien que grand prématuré, il a survécu... De tous ces faits, elle a déduit qu'il devait survivre et s'est donc permis de le déposer dans le Nil, car il ne faisait aucun doute qu'un miracle se produirait. D'où notre interrogation ! Le midrach enseigne qu'Hachem faisait un miracle particulier aux femmes qui accouchaient. En effet, pour sauver les nouveaux nés de la noyade, leurs mères allaient accoucher dans les champs, et y laissaient leurs nourrissons. Elles ne craignaient pas d'agir ainsi, car ils revenaient plus tard, adultes et en bonne santé. Un miracle assurait leur survie ! Dès lors, vu qu'un miracle de la sorte se produisait à chaque fois, pourquoi Yohévéd choisit-elle de déposer Moshé dans le Nil, en comptant sur un autre miracle ?! Un miracle assurait déjà la survie des enfants, pourquoi prend-elle le risque de miser sur un second miracle. Qu'elle soit certaine qu'un miracle se produise est une chose, mais comment se permet-elle d'attendre un miracle différent ? Il lui suffisait de faire comme toutes les femmes de son époque et de déposer Moshé dans le champ !

Enfin, une dernière remarque nous interpelle dans cette histoire. Comme nous l'avons vu, les astrologues de Pharaon ont prédit la venue du libérateur. Seulement, ils ne savaient s'il proviendrait des hébreux ou des égyptiens. D'où la question du **Maharal de Prague**⁴ qui se demande comment, des astrologues capables de prédire de telles choses, ne peuvent-ils pas voir que le libérateur serait hébreux ? D'où vient cette confusion de leur part ? Et puis, selon toute logique, il semble évident que seul un hébreu voudrait délivrer son peuple. Quel intérêt un égyptien aurait-il à délivrer le peuple ?

Un simple commentaire de **Rabénu Éphraïm** va nous permettre de répondre à l'ensemble de nos questions et d'y voir plus clair sur l'attitude de Yohévéd. Ce dernier nous enseigne que le but visé par Yohévéd était d'induire les astrologues de Pharaons en erreur ! Effectivement, s'ils étaient capables de voire que Moshé allait naître, ils étaient sans doute capables de savoir s'il était toujours en vie. Il fallait donc s'assurer que ces derniers le croient mort ! Et c'est cette idée que poursuit Yohévéd dans tout son cheminement !

En premier lieu, les astrologues avaient prédit que ce libérateur finirait puni par les eaux. C'est pourquoi, le choix de Pharaon s'est porté sur le Nil pour tuer ce libérateur. Comme cela, il s'assurait de sa mort. Ainsi, si Yohévéd avait choisi, comme toutes les autres femmes, de déposer son fils dans le champ, alors, il y aurait eu un énorme risque. Car, sans doute, ces mêmes astrologues auraient remarqué que le libérateur des hébreux n'avait pas fini dans l'eau. Elle fait donc le choix de déposer son fils dans le Nil. De cette manière, les astrologues verront que Moshé avait été envoyé dans le Nil. Il faut bien comprendre que les astrologues ne voient pas l'avenir par des visions précises. Ils analysent les astres et en déduisent des événements : une naissance, un mauvais présage, des signes ou tout autre chose dans le genre. Ainsi, ils avaient vu la naissance de Moshé, et prédit qu'il serait frappé par l'eau. Moshé étant né puis déposé dans le Nil, ils n'avaient aucun moyen de voir plus de détails que cela. Par contre, si Moshé avait été placé dans les champs, alors,

4 Acronyme signifiant « notre maître Rabbi Yéhoua Loew Ben Betsalel », qui vécut au 16ème siècle en Pologne.

les astrologues auraient continué à voir qu'un événement en rapport avec l'eau devait survenir sur Moshé. Ils en auraient donc déduit que ce dernier est en vie ! C'est pourquoi, il était nécessaire que la survie de Moshé passe par la prophétie que les égyptiens avaient eux-mêmes faite ! En faisant survivre son fils par le biais du Nil, Yohévéd a réussi à faire croire aux astrologues que leur prédiction s'était réalisée, et donc que Moshé était mort. Par là même, elle s'assurait qu'ils arrêteraient de le chercher.

De même, en ce qui concerne la question du **Maharal de Prague**. En effet, nous ne comprenions pas ce qui causait le doute chez les astrologues, en ce qui concerne la naissance de Moshé. Ils n'arrivaient pas à déterminer s'il viendrait des hébreux ou des Égyptiens. Le **Maharal de Prague** explique leur doute, par un détail. Dans les faits, Moshé est né de **Yohévéd**, mais c'est la fille de Pharaon qui l'a élevé ! Et même au sens de la halakha, une mère adoptive est réellement considérée comme la mère de l'enfant, comme nous l'apprend le talmud, traité méguila (p12a). Ainsi, il ressort que Moshé avait deux mères, une juive, Yohévéd sa mère biologique, et une égyptienne, Batya sa mère adoptive. L'ambiguïté de la situation de Moshé est la raison même du doute des astrologues.

Il se peut fortement que cette idée soit une raison de plus dans le choix de déposer Moshé dans le fleuve plutôt que dans le champ. Effectivement, en choisissant de le déposer dans le champ, jamais les astrologues n'auraient eu le doute de la provenance de Moshé. Vu que sa seule mère aurait été Yohévéd, ils auraient pu déterminer avec une plus grande précision la naissance de Moshé. Ils auraient donc su que le libérateur viendrait des hébreux. Cela aurait donc augmenté les risques pour Yohévéd de se faire attraper. Il fallait donc nécessairement créer le doute, l'imprécision. En choisissant de déposer Moshé dans le Nil, cela permet de créer une situation où la fille de Pharaon l'élève. Il devient alors impossible par les astres, de savoir d'où viendrait le libérateur ! Cette ambiguïté permet une fois de plus, d'induire les astrologues en erreur ! Ce qui est le but visé, comme l'explique **Rabbénou Éphraïm**.

Et enfin, nous pouvons maintenant comprendre pourquoi Yohévéd décide de déposer son fils dans le fleuve, alors qu'elle se trouve, trois mois après le décret. Moshé ne semble donc plus être en danger. C'est justement là que se trouve l'apogée de la réponse. Comme nous l'avons vu tout au long de notre raisonnement, il était nécessaire que Moshé passe par le Nil. Sans quoi, les astrologues auraient pu comprendre qu'il était toujours en vie. Et c'est cette même raison qui force Yohévéd à déposer Moshé dans le Nil. Si elle ne l'avait pas fait, le présage d'un passage dans l'eau qu'avaient eu les astrologues ne se seraient pas réalisés !

Voici donc comment les choses se sont passées. Le jour de la naissance de Moshé, les devins de Pharaon lui annoncent leur prophétie. Ce dernier décrète donc la mort intégrale de tous les mâles de l'Égypte qui naissent dans la journée. Pour cela, il choisit le Nil, car selon ses astrologues, l'eau est le point faible de Moshé, car il est destiné à être frappé par cette dernière. Ainsi, tous les nouveaux nés sont recherchés par les égyptiens afin de les noyer. Moshé survit, car Yohévéd n'est sensée être qu'à son sixième mois de grossesse. Il suffit donc qu'elle fasse semblant d'être toujours enceinte pour que personne ne soupçonne la présence de Moshé. Ainsi, durant trois mois, Moshé ne risque rien. Le décret de Pharaon passe, mais Moshé n'est pas mort. Ainsi, bien que comme le **Maharcha** l'a expliqué, ce décret n'a duré qu'un jour, Moshé n'étant pas mort, les égyptiens sont toujours à sa recherche ! Effectivement, tant que le présage en rapport avec l'eau ne s'est pas produit, les astrologues savent que le libérateur n'est pas mort. Ainsi, sachant que Moshé est déjà né, leur recherche ne se porte donc pas sur les nouveaux nés. Elle se porte sur un enfant déjà né, qui aurait survécu. Durant trois mois, Yohévéd n'a pas à solliciter le miracle, car tout le monde la pense enceinte. Moshé n'est donc pas en danger. Seulement, après cela, lorsque Moshé aurait dû naître, personne n'aurait pu assister à l'accouchement. Moshé étant déjà né, Yohévéd n'a aucun enfant à accoucher. Voyant cela, tout le monde aurait compris que son enfant était déjà né. De fait, les

égyptiens étant à la recherche d'un enfant qui aurait survécu au massacre qui a eu lieu trois mois avant, auraient compris que Moshé était sans doute l'enfant qu'ils cherchaient. Dès lors, bien que le seul décret qui portait sur les Lévi soit terminé, il s'avère qu'un Lévi a survécu à ce massacre, et donc que le décret doit maintenant s'appliquer à lui. Moshé aurait été tué ! C'est pourquoi, arrivé à neuf mois, Yohévéd décide de déposer Moshé dans le Nil. Par la même, elle induit les astrologues en erreur. Car dès lors, ils penseront que Moshé est mort puisque le présage de l'eau s'est réalisé ! Déposé Moshé dans le champ n'aurait pas été la solution. Le seul choix valable était celui du Nil !

Ce qui interpelle dans toute cette histoire, c'est de voir comment Hakadoch Baroukh Hou gère l'histoire du début à la fin. Ce que nous pensions être une incohérence à première vue, s'avère être l'unique moyen d'atteindre l'objectif fixé par Hachem, celui d'amener Moshé Rabbénu à libérer son peuple. Les prévisions des astrologues et des plus grands devins de Pharaon n'y changent rien, aucun décret ne parviendrait à empêcher l'avènement de Moshé. Et ce pour une seule raison. Il y a, au dessus de nous, Celui qui gère l'histoire du monde. L'histoire du monde n'est pas écrite par les hommes. Elle est écrite par son créateur, Hakadoch Baroukh Hou. Ainsi, lorsque Pharaon est mis au courant de l'avenir, il tente de ruser contre Hachem et de tuer Moshé. De cette manière, il espère contrecarrer le plan d'Hachem ! Cependant, ce n'est pas comme si cela posait un quelconque problème. Pharaon tente de ruser avec le maître du monde, mais il s'avère que c'est lui qui se fait berné. Et de la manière la plus ironique qui soit. Comme nous venons de le voir, ce sont les propres décrets de Pharaon qui l'ont conduit à abriter sous son toit celui qu'il souhaitait tuer !!

Tout cela nous amène à comprendre un point essentiel. Tout ce qui peut nous arriver a bien un but ! Le mal comme le bien, dont nos vies sont entourées, ne surviennent pas par hasard. C'est Hachem qui les place devant nous. Et ce, dans un objectif bien précis. Chaque détail a son importance, et si Hachem prévoit quelque chose pour nous, aucun être dans ce monde ne pourra nous en séparer. Hachem avait prévu la délivrance de son peuple et toutes les tentatives de Pharaon pour empêcher cela ont été vaines ! De même de nos jours. Nous sommes souvent amenés à nous questionner sur Machia'h. Comment pouvons-nous y croire ? Les circonstances mondiales actuelles ne permettent absolument pas sa venue ? Etc... L'analyse de l'histoire de la survie de Moshé et de la délivrance d'Égypte, prouve à quel point ce type de raisonnement est absurde. Hakadoch Baroukh Hou a promis de nous ramener en Erets Israël, et aucun homme, aucune situation, aucune circonstance ne pourra empêcher cela. Il est clair qu'aussi grande soit la pression contre le peuple juif, aussi grande doit être notre conviction que cela est le chemin qu'a choisi Hachem pour faire émerger machia'h.

Chabbat chalom.